LETTRE

D'un Patriote aux Habitans des Campagnes.

CITOYENS,

C'EST avec la plus vive douleur que nous voyons qu'on cherche à vous tromper sur les opérations de l'Assemblée Nationale ; mais ce qui nous afflige encore davantage, c'est que nous savons que plusieurs d'entre vous se laissent prendre aux piéges qu'on tend à leur crédulité; pour vous détromper, pour vous mettre à l'abri des insinuations perfides de vos ennemis, il suffit de vous faire considérer ce que vous étiez autrefois, ce que vous êtes actuellement.

Sous l'ancien Régime, avant la convocation des États-Généraux, vous étiez esclaves : un Administrateur avoit le droit de disposer de vos propriétés, de vos personnes.

Sous le plus léger prétexte, un cultivateur paisible étoit arraché du sein de sa famille & conduit comme un malfaiteur dans les prisons.

Vous ne pouviez vous dire propriétaires de vos héritages, puisqu'on avoit le droit de les grever de telle Imposition qu'on jugeoit à propos (1), &

(1) Sous l'ancien régime la Taille étoit à peu-près fixée ; mais les Impositions accessoires augmentoient au

de s'en emparer ſans indemnité, ſous le prétexte, ſouvent faux, d'utilité publique.

L'Impôt du Sel exiſtoit, c'étoit l'Impôt le plus injuſte de tous.

Il frappoit particulièrement ſur celui qui n'étoit pas en état de le payer; le pauvre pere de famille qui avoit dix enfans faiſoit une conſommation dix fois plus forte que le garçon riche, il payoit donc dix fois l'Impoſition du Sel, tandis que le célibataire ne la payoit qu'une ſeule fois.

Cet Impôt eſt aboli, il ſera remplacé par une Taxe que chaque individu payera, à raiſon de ſes facultés & de ſes propriétés.

Autrefois vous ſupportiez ſeuls toutes les charges de l'État; les Impoſitions dont vous étiez ſurchargés ſervoient, en partie, à entretenir des Maiſons d'éducation pour les enfans des Nobles, il n'y en avoit pas une ſeule pour vous, & lorſque vous vous en plaigniez, on vous répondoit : *Il y a pour Vous des Maiſons de Force & des Hôpitaux.* (2)

Il faut que vous ſachiez que plus des trois quarts des enfans des Nobles ne leur coûtoient rien, à partir du jour qu'ils avoient quitté la

---

gré des Miniſtres. Cet acceſſoir, peu conſidérable dans l'origine, étoit tellement accru, qu'il étoit déjà deux fois plus fort que le principal; il eſt donc vrai de dire, qu'il n'y avoit point de bornes à l'impoſition.

Cela poſé, l'Impôt pouvant en France augmenter au gré des Miniſtres, il n'y avoit point de propriétaires; car ſi mon champ me rapporte 25 liv. de revenu, & qu'on ait le droit de l'impoſer à 25 livres, il ne me reſte plus rien, ma propriété eſt illuſoire.

(2) Adreſſe au Peuple Breton.



mammelle; c'étoit avec vos Impofitions qu'on payoit leurs penfions, leurs habillemens même.

Le Tréfor public, qui n'étoit formé que du produit des fommes que vous y verfiez, étoit en proie à la dépradation; notre Roi, le plus économe des Princes, fe refufoit tout ce qui n'étoit que d'agrément, & fes Miniftres s'attribuoient des penfions énormes, en diftribuoient à leurs amis.

Les Caiffiers publics enlevoient les deniers du Prince, & fe retiroient encore avec des gratifications confidérables; c'étoit avec votre argent qu'on les payoit.

Vos champs étoient ravagés par un gibier nombreux qui dévaftoit vos moiffons; s'il vous arrivoit de vous y oppofer, la Loi prononçoit contre vous des amendes, & même la peine de galères dans certains cas.

O nos chers Compatriotes, à quel dégré d'humiliation vous étiez avilis, & il peut en exifter encore parmi vous qui regrettent ces temps d'opprobre!

Vous étiez affujettis à des corvées, c'eft-à-dire, que, pendant certains jours de l'année, vous étiez tellement efclaves de vos Seigneurs, qu'ils avoient le droit de faire de vous tel ufage que bon leur fembloit; ils pouvoient, dans ces jours, ufer de vous comme de leurs propres chevaux.

Avez-vous jamais réfléchi combien un tel dégré d'efclavage vous dégradoit? Oui, fans doute, vous en avez gémi avec nous, mais il falloit courber la tête fous le fer du defpotifme.

Les chofes actuellement font changées. Nos

Repréſentans nous ont fait connoître nos droits, ils nous y ont rétablis, nous ſommes libres, tous les hommes ſont égaux.

Vos Députés ont fait ce que vous aviez demandé d'eux ; ils ſe ſont élevés au-deſſus de toutes les craintes : ni les priſons, ni les fers, qu'on leur préparoit, n'ont pu les intimider, lorſqu'il a fallu défendre votre liberté & vos propriétés.

Une armée nombreuſe appellée autour d'eux, une artillerie effrayante, dirigée contre la Salle qui les renfermoit, n'a pu ébranler leur courage ; ils ont vu les approches de la mort, ſans pâlir ; ils ont bravé tous les dangers ; & pourquoi ? Pour vous défendre, pour vous arracher à l'oppreſſion, pour vous délivrer de la tyrannie des gens en place, pour être fidèles aux Mandats que vous leur aviez donné ; en effet liſez vos Cahiers, vous, verrez que tout ce que vous avez demandé, vous l'avez obtenu.

Nous n'avons fait que vous rappeller bien ſuccinctement vos malheurs anciens, il en eſt bien d'autres qui nous ſont encore préſens ; mais ſi vous vous les rappellez, ce n'eſt que pour vous rendre plus flatteur le bonheur dont vous commencez à jouir.

Ouï, nos chers Compatriotes, ce bonheur eſt certain, (3) il ſera durable ; nos Repréſentans en

---

(3) On ſe plaint quelques fois de n'avoir obtenu qu'une trop foible diminution d'Impôts, mais devoit-on raiſonnablement en eſpérer une ?

Les États-Généraux n'ont été convoqués que parce que l'État étoit obéré ? Il devoit, il doit encore des ſommes conſidérables, il falloit les payer.

Sans la ſage fermeté de l'Aſſemblée Nationale les Pri-

ont jetté les fondemens, il dépend de vous de les consolider.

Vous savez ce que vous étiez avant la Révolution, vous savez ce que vous êtes actuellement : vous êtes libres.

Il faut des Subsides, parce qu'il est nécessaire d'entretenir une armée pour la défense de l'Etat & de vos propriétés.

Mais ces Subsides ne seront plus arbitraires, ils seront proportionnés à vos facultés.

Vous seuls aurez le droit de les répartir; aucun Impôt ne pourra être établi que de votre consentement.

C'est un des principaux effets de la liberté, que de subordonner l'Imposition aux volontés réunies des contribuables.

Les anciens Administrateurs, ceux dont le despotisme vous a fait verser tant de larmes, seront remplacés par des hommes sages que vous choisirez vous-mêmes. Ils connoîtront plus particulièrement vos besoins, & sauront y subvenir.

Ce ne sera plus à des gens élevés dans le faste & l'opulence, que vous aurez à demander justice, ce sera à des hommes qui tiendront tout de vous, qui ne feront rien que par vous, & que vous aurez fait ce qu'ils seront.

---

vilégiés se seroient maintenus dans la possession de ne pas contribuer aux charges de l'État ; 60 millions d'Impôts de plus auroient à peine suffi pour rétablir la balance entre la recette & la dépense ; ces 60 millions auroient été répartis sur les anciens contribuables, ce qui auroit doublé leurs impositions ; les Habitans des Campagnes ne peuvent donc trop reconnoître le service que leur a rendu l'Assemblée Nationale, en leur épargnant cette surcharge.

En un mot, vos adminiſtrateurs ne ſeront que les premiers parmi leurs égaux, vous les choiſirez, & puiſqu'un état ne peut ſubſiſter ſans chefs, vous vous les donnerez ; la faveur n'aura pas de part à votre élection ; votre intérêt perſonnel vous indiquera aſſez que les plus honnêtes gens ſeuls vous conviennent ; que vous devez rejetter tous ceux dont le patriotiſme & les vertus ne ſeroient pas univerſellement reconnus.

Le Retrait cenſuel, invention féodale, établi par la force, vous enlevoit le droit de jouir d'une propriété de convenance, d'un marché avantageux ; il eſt aboli, vous pouvez acheter, ſans crainte d'être dépoſſédés.

Les Banalités, les Corvées, les Juſtices ſeigneuriales ſont ſupprimées : c'étoit le vœu général de vos Cahiers.

Leur ſuppreſſion eſt, par conſéquent, votre ouvrage; vos Repréſentans n'ont fait qu'exécuter vos Mandats.

Cette diſtinction humiliante qui vous écartoit de tous les emplois, ne ſubſiſte plus; la carrière des honneurs eſt ouverte à tous les citoyens indiſtinctement; il n'y a plus de préférence que pour la vertu & le mérite.

Les opérations de vos Repréſentans ſont les vôtres; comment oſe-t-on donc les calomnier auprès de vous ?

Des Ecrits incendiaires, diſtribués par ceux qui profitoient des abus, ſe multiplient ; le but que ſe propoſent les auteurs de ces Libelles ariſtocratiques, eſt de vous égarer ſur le choix très-important que vous allez faire des Membres des Dépar-

temens : vous reconnoîtrez facilement ces auteurs séditieux aux injures que leur rage expirante vomit contre vos Représentans.

Nous vous en prévenons ; nos ennemis cherchent à nous diviser pour nous affoiblir, ils veulent nous armer les uns contre les autres, afin de profiter de nos divisions pour nous asservir & faire renaître leurs anciens priviléges.

Ils préparent une contre-révolution ; ils veulent une guerre civile, elle aura lieu si vous secondez leurs projets criminels, elle sera affreuse pour la Champagne particulièrement qui en sera le théâtre.

Vous pouvez prévenir ce malheur en vous montrant les amis de la Constitution, en vous annonçant déterminés à la maintenir de tout votre pouvoir.

Soyez unis, on n'osera jamais vous attaquer ; il n'y a pas plus d'un Privilégié, sur vingt qui ne le sont pas : quelle honte pour nous, si vingt contre un étoient les plus foibles!

Pénétrez-vous bien de cette vérité, vous avez conquis votre liberté, si vous la perdez, vous ne parviendrez jamais à la reconquérir.

Si vous laissez triompher la cabale de vos ennemis, ils vous imposeront des chaînes mille fois plus fortes que celles que vous portiez autrefois.

Citoyens, soyez-en certains ; si vos anciens tyrans l'emportent, ils se vengeront sur vous des sacrifices d'orgueil qu'ils ont été obligés de faire jusqu'à présent.

C'est dans ce moment qu'ils vont redoubler d'efforts ; dans ce moment où il s'agit de la formation des Départemens, ils vont s'agiter en cent ma-

nières pour accaparer vos ſuffrages, ou pour faire tomber votre choix ſur leurs partiſans.

Soyez ſur vos gardes; ce choix que vous allez faire eſt de la plus haute importance.

Les Départemens vont remplacer les Intendans, ils ſeront chargés de la répartition des Impôts, de votre adminiſtration, de vous faire rendre la juſtice; c'eſt vous en dire aſſez pour vous convaincre que les Membres de ces Départemens doivent être des hommes ſages, vertueux, & particulièrement des amis du Peuple & de la Conſtitution.

» Mais parmi ceux-là même, il y a des diſtinc-
» tions à faire; ſans doute, il eſt bien important
» de ne confier vos intérêts qu'à des hommes d'une
» honnêteté épurée; c'eſt la première qualité que
» vous devez rechercher dans vos Adminiſtra-
» teurs; mais ce n'eſt pas la ſeule : il faut qu'ils
» réuniſſent encore des talens, une raiſon exercée,
» & la fermeté du caractère; il leur faut de la ſa-
» gacité, des connoiſſances étendues pour décou-
» vrir & conſerver l'eſprit de la Conſtitution,
» pour la maintenir dans toute ſa pureté; il leur
» faut un caractère ferme pour s'élever au-deſſus
» des conſidérations particulières qui ont tant d'em-
» pire ſur les hommes foibles, pour déconcerter
» les trames des ennemis du bien public, & pour
» réſiſter à leurs entrepriſes. » *Voir l'Avis aux Citoyens François.*